

Conditions d'admission

Être âgé(e) de moins de 30 ans pour bénéficier d'un contrat d'apprentissage et avoir validé :

- L2 Chimie / Biologie, BTS Chimie, Bioanalyses et Contrôles, MECP, DUT Chimie, Génie Biologique ABB

Les étudiants de plus de 30 ans peuvent bénéficier d'un contrat de professionnalisation.

Comment s'inscrire ?

Dossier de candidature à télécharger sur le site du CFA Leem Apprentissage et à retourner par mail.

Modalités de sélection

Examen du dossier et entretien de sélection.



L'ALTERNANCE
DES INDUSTRIES DE SANTÉ

LICENCE PROFESSIONNELLE
EN APPRENTISSAGE

Licence Professionnelle Affaires Réglementaires des Industries Cosmétiques

**Mention Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé :
Gestion, Production et Valorisation**

Offrir une formation pratique et théorique permettant d'assurer la conformité réglementaire des produits cosmétiques en vue de leur mise sur le marché.

Contact

Université Paris Saclay Faculté de Pharmacie

5 rue Jean-Baptiste Clément
92290 Châtenay-Malabry

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Christine Lafforgue
✉ christine.lafforgue@universite-paris-saclay.fr

SERVICE SCOLARITÉ PHARMACIE

Marie-Michèle Carinci
✉ marie-michele.carinci@universite-paris-saclay.fr

CFA Leem Apprentissage

CONSEILLÈRE EN APPRENTISSAGE

Aïcha Ajadig
✉ a.ajadig@leem-apprentissage.org
☎ 07 72 45 61 05

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

HANDIEM
Handicap Entreprises du Médicament

En savoir plus

🌐 www.leem-apprentissage.org

Visiter
leem-apprentissage.org



Mise à jour 06/2022 - Pamplémousse.com



CHARGÉ AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

université
PARIS-SACLAY

leem-apprentissage.org

Présentation

La Licence Professionnelle « Affaires Réglementaires des Industries Cosmétiques » vous permettra d'appréhender les enjeux réglementaires impactant l'activité des entreprises cosmétiques. En maîtrisant les spécificités techniques, biologiques et chimiques des produits, vous pourrez accompagner en tant que technico-réglementaire les entreprises dans la rédaction, la mise en place et le dépôt des dossiers produits pour la mise sur le marché.

Rythme de l'apprentissage

Le rythme d'alternance retenu est de 1 semaine en formation et 3 semaines en entreprise. La période en formation est de 12 à 13 semaines. Le calendrier commencera par une journée en formation au CFA.

Modalités pédagogiques

Cours d'amphi, TD et TP, avec vidéo projection et travaux de groupes.

Contrôle des connaissances

Selon les modules : examens et/ou contrôle continu. Validation indépendante des 2 semestres. Soutenance devant un jury mixte enseignant/professionnel et rapport final en fin d'année.



Quels métiers ?

■ CHARGÉ AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Il participe à la stratégie réglementaire et réalise toutes les activités liées à l'enregistrement et au maintien des homologations et des autorisations de mise sur le marché, sur toute la durée de vie des produits, dans le respect de la réglementation.

Programme

La Licence Professionnelle « Affaires Réglementaires des Industries Cosmétiques » propose 420 heures de formation sur 12 mois.

SEMESTRE 1 :

UE 1 : Communication

UE 4 : Métrologie-Statistiques / NTIC

UE 5 : Réglementation cosmétique

UE 7 : Base de Toxicologie

UE 10 : Connaissances des Matières premières Cosmétiques

UE 11 : Éléments critiques d'utilisation des MP

UE 12 : Équipements et Techniques de production

UE 16 : Projet Tutoré

UE 18a : Apprentissage en Entreprise

SEMESTRE 2 :

UE 2 : Management

UE 3 : Anglais

UE 6 : Éléments constitutifs du DIP / Portail CPNP

UE 8 : Validation des Supports de Communication

UE 9 : Approche des Techniques d'évaluation

UE 13 : Suivi de Fabrication

UE 14 : Approche des Éléments de Contrôle

UE 15 : Approche de démarche qualité

UE 17 : Soutenance Finale

UE 18b : Apprentissage en Entreprise